

COMPOSITION DU DOSSIER DE PRESELECTION

En vue d'être autorisé à se présenter aux épreuves de sélection dans les Instituts de Formation en Soins Infirmiers (I. F. S. I.) de la région Centre

(Arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier)

- : - : - : - : -

- Fiche d'inscription dûment remplie (recto & verso) et signée,
 - Lettre de candidature manuscrite datée et signée, exposant vos motivations,
 - Photocopie lisible de la carte nationale d'identité ou de votre passeport en cours de validité,
 - Curriculum vitæ détaillé et précis (sur la formation acquise ou en cours, emploi, employeur, durée, etc...) **auquel seront joints :**
 - Un document attestant du niveau d'enseignement général atteint (si ce niveau est supérieur au titre le plus élevé que vous possédez, vous devez fournir un certificat de scolarité) ;
 - Une photocopie de tous vos titres et diplômes obtenus (BEPC, BEP, Diplôme Professionnel, etc...) ;
 - Les justificatifs lisibles et complets de vos emplois successifs (**photopies des certificats de travail mentionnant le nom et l'adresse de l'employeur, la nature de l'emploi exercé, les dates pendant lesquelles cet emploi a été occupé, la quotité de travail**) ;
- Si vos certificats de travail ne précisent pas la quotité de travail, vous devez les accompagner de vos contrats de travail correspondants, à condition que ceux-ci comportent bien le nombre d'heure de travail. **Néanmoins, les contrats de travail seuls ne seront pas acceptés comme justificatifs.**
- Pour les candidats issus du secteur hospitalier ou médico-social, notations, appréciations pour les trois dernières années d'exercice ;
 - Les attestations relatives aux cycles de formation professionnelle continue suivie, (remise à niveau, préparation aux concours...) indiquant l'organisme de formation, la durée précise, le niveau de l'enseignement ou de la formation dispensée ;
- **Deux** enveloppes timbrées (au tarif en vigueur) et **une** enveloppe grand format affranchie suffisamment pour le retour du dossier, **libellées à l'adresse du candidat.**

VOUS POUVEZ JOINDRE EGALEMENT

- L'avis d'un responsable de votre établissement ou service sur votre candidature, notations, appréciations du ou des employeurs,
- Tout document vous paraissant important pour étayer votre candidature.

Ces pièces doivent être classées dans l'ordre de la liste,

Les informations dont vous ne fournissez pas les justificatifs ne sont pas prises en compte.